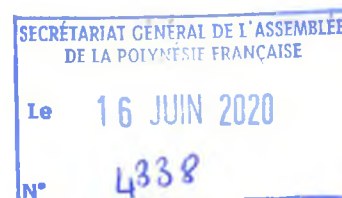
 <p>ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE</p>	<p>GROUPE DES NON-INSCRITS</p>	<p>Mme Nicole SANQUER <i>Représentante</i></p>
--	---	---



Séance du Jeudi 18 Juin 2020

Question orale

***adressée à Monsieur le Ministre de la Santé et de la prévention
en charge de la protection sociale généralisée***

Depuis 2017, le Ministère des ressources primaires en collaboration avec la direction de l'environnement, la direction de l'Agriculture et la Chambre d'agriculture ont lancé une grande campagne « du consommer local ».

De telles campagnes sont lancées régulièrement depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies. Il serait de ce point de vue intéressant d'en connaître les véritables résultats sur le comportement des consommateurs polynésiens au regard des budgets qui ont été consacrés à ces actions.

Aujourd'hui, après la période de confinement, et en pleine crise économique, le gouvernement se lance dans une nouvelle campagne de « consommer local ». Pour reprendre les termes du Président de la Polynésie Française, le gouvernement fait appel au patriotisme et à l'amour de leur Pays des polynésiens. Il demande à chaque polynésien « l'effort de consommer local et y voit un geste d'encouragement, de soutien et de reconnaissance envers tous ceux et celles qui se battent chaque jour pour notre Polynésie soit le plus beau coin de Paradis sur Terre ».

Cette stratégie est tout à fait compréhensible puisqu'elle vise à stimuler l'activité économique locale et plus particulièrement à dynamiser le secteur agricole.

Le Pays, à travers la charte « *pour de bonnes pratiques relatives à la distribution des produits locaux issus de l'agriculture* » fait en sorte que les fruits et légumes locaux soient mieux représentés dans les magasins et grandes surfaces mais sans pour autant encore limiter les importations ou encadrer les prix entre commerçants et producteurs. Pour aider les agriculteurs, des markets drives ont été initiés pendant le confinement et ces opérations se poursuivent-elles aujourd'hui ?

Mais pour être plus efficace, l'action du gouvernement ne doit-elle pas être plus exemplaire ?

L'incitation de nos concitoyens à consommer local ne doit-elle pas être précédée par des dispositions similaires à destination des services, des établissements publics et tous les partenaires publiques et privées à participer au patriotisme polynésien pour inciter à la relance.

Charité bien ordonnée ne commence-t-elle pas par soi-même.

Je souhaiterais partager avec vous l'exemple de nos cliniques privées, financées en grande partie par notre Caisse de Prévoyance Sociale. Le Centre Te Tiare et la Clinique Cardella (pour ne citer que ces deux là) ont passé un accord commercial avec une société de restauration collective basée en France. Ainsi, tous les plateaux repas de nos malades en soins dans ces établissements reçoivent un

plateau repas qui provient de France. L'acheminement se fait dans des containers réfrigérés et les plateaux sont distribués par une société locale.

Ce prestataire n'achète aucun produit local et en termes d'emploi sous-traite exclusivement la distribution. Ce marché de la restauration collective ne serait-il pas bénéficiaire pour nos producteurs locaux si l'activité principale était réalisée localement ?

Monsieur le Ministre, ne serait-il pas plus sain pour nos patients de manger autre chose que des plats importés depuis 18.000 km et réfrigérés tout au long de ce parcours ? Pouvez vous nous indiquer si conformément au message de « consommer local » du gouvernement, des dispositions concrètes ont été prises pour inciter nos administrations à traduire vos paroles par des actes ?